

Organisation des tests USV Natation

Entrée sur le côté de la piscine au niveau des vestiaires collectifs —> Fléchage et affichage

Lundi 8 septembre à 17h15 à 18h30

Mercredi 10 septembre à 14h à 17h

Vous êtes invités à choisir votre créneau de passage sur la page d'accueil du site.

A l'arrivée les enfants doivent si possible avoir déjà mis leur maillot de bain

Le bonnet de bain est obligatoire dans la piscine y compris pour les tests. Prévoir aussi des lunettes.

1- Table d'accueil (entrée vestiaire)

Les enfants sont pris en charge à la table d'accueil

Les parents ne peuvent pas accompagner leur enfant mais peuvent se rendre dans le hall de la piscine.

Vous le retrouverez à la table d'inscription.

2 – Passage des tests

Les tests se passent dans le grand bassin. Ces tests ont pour but d'apprécier l'adaptation de l'enfant au milieu aquatique et d'évaluer ses compétences afin de lui proposer un groupe adapté à son âge et à son niveau.

Niveau minimum requis : autonomie dans le grand bain (sans flotteurs) / bonne acceptation de la profondeur (sauter dans l'eau, pas de panique...) / être capable de faire une longueur pour les plus petits (7/8 ans) ou deux longueurs pour les enfants plus âgés.

3— Table d'inscription (entrée vestiaire) -> **groupe/ planning /dossier**

Une fiche avec le groupe et le planning vous sera remise. En cas de problème de planning une solution sera recherchée avec le responsable sportif. Si votre enfant a échoué aux tests l'entraîneur viendra vous rencontrer.

Après le test vous devez remettre le dossier complet à la table d'inscription :

Dossier (documents envoyés par mail mais si besoin disponibles à la table d'inscription)

1- Fiche d'inscription complétée et signée

2 Page 1 du Formulaire Licence FFN Mineurs signée, toutes les cases cochées

3- Page 7 du Formulaire Licence : Attestation questionnaire santé (ou certificat médical si nécessaire)

4- Cotisation à l'ordre de USV Natation

Grenouille 155 € / Dauphin / Espadon / GEP : 1 x par semaine 195 € ou 2 x par semaine 240 €

Synchro 1 et 2 : 240 €

Aucune inscription ne sera validée si le dossier complet n'a pas été enregistré.

Le badge d'accès au bassin est remis à l'entrée du premier entraînement

Pour les enfants inscrits pour la première année au club le chèque ne sera encaissé qu'après les deux premières séances.